

RAPPORT ALR2 DU LUNDI 15/04/2024

ARRIVEE :	01-09-16-10-04	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	3 809 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	1 020 500	2
DESORDRE TIERCE	204 000	5
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	1 627 000	1
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	1 433 500	1
BONUS 4	95 500	12
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE		7 267 500
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	44 000	14
COUPLE PLACE A	20 500	10
COUPLE PLACE B	18 500	11
COUPLE PLACE C	29 000	7
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	0	0
MULTI 5	0	0
MULTI 6	123 500	9
MULTI 7	53 000	27
P SIMPLE GAGNANT	1 500	11
P SIMPLE PLACE A	500	8
P SIMPLE PLACE B	1 000	5
P SIMPLE PLACE C	6 500	1
MASSE PARTAGEE		3 802 000

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 42 de la loi n° 2014-160 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
11 069 500